

PREMIERES NOUVELLES DE LA **KRUTENAU**

OCTOBRE 1986

**LA PERCEE DE
L'HOPITAL ABANDONNEE?**

**LES MOINES DE
ST GUILLAUME**

L'ART A L'ECOLE



LA CREATION ARTISTIQUE A L'ECOLE PRIMAIRE

L'école primaire, c'est le calcul, la lecture, l'écriture, toutes ces choses qu'il faut apprendre parce qu'elles sont si utiles dans la vie. Finis la peinture, le dessin ou le modelage qu'on pratiquait avec tant de bonheur à l'école maternelle! On ne reprendra les cours d'Art Plastique qu'après 12 ans, dans le secondaire.

Les instituteurs et les parents ont longuement débattu des problèmes des activités artistiques à l'école primaire; conclusion: "ce serait bien qu'il y ait des intervenants à l'école".

Sur ce, deux spécialistes Marie-Joséphine Calmettes et Mireille Bigret qui avaient déjà un projet "d'intervention Arts Plastiques" se sont empressées de faire les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes. C'est ainsi qu'est née l'A.P.D.A.C.A. (*Association pour la Promotion et la Diffusion des Activités Culturelles et Artistiques*).

En octobre 84 démarre le projet: "Les Arts Plastiques à l'École Primaire et pourquoi pas à Strasbourg" à l'école Ste Madeleine dans la classe au rythme de 1 heure par semaine avec la participation du corps enseignant.

VIVE L'ART

Ces classes d'Arts Plastiques seront avant tout un lieu de création dans lequel seront utilisés divers moyens d'expression: la peinture, la sculpture, le collage, le modelage...

Dans chaque phase de programme, l'enfant pourra vivre l'Art à travers son environnement quotidien (redécouverte de la rue, parcs...) les visites d'expositions contemporaines au sein des Musées, plus particulièrement au Musée d'Art Moderne dont l'atelier pédagogique organise des activités dirigées pour apprendre aux enfants à se familiariser

avec l'Art Moderne, et l'Art tout court. Mais l'essentiel du travail se fait en classe. Lorsqu'un thème est lancé, les enfants s'y investissent complètement, certains poursuivent leur travail à la maison. Et ils vont jusqu'au bout, persévérant pour achever leur œuvre.



Le géant était là, lui-aussi, à l'exposition.

APPRENDRE A VIVRE EN SOCIÉTÉ

Les enfants ont eu le plaisir à la fin de ces 2 années scolaires 1985/1986 d'amener leurs parents et amis aux expositions qui ont eu lieu dans les locaux de leur école. A l'extérieur de l'école également, deux manifestations ont eu lieu:

- l'une lors de la fête traditionnelle de la Krutenau,
- l'autre intitulée "Mille feuilles en couleurs", organisée par le Clapest à la bibliothèque municipale sur le thème de la différence et de son acceptation, au cours de laquelle trois livres ont été présentés.

Les réalisations les plus touchantes étaient les livres en relief conçus par les élèves de CM2 de Ste Madeleine "Le petit malin" et "Ah, ce Martin, c'est quand même un sacré bonhomme". Ces deux histoires sont destinées aux malvoyants, on peut reconnaître du bout des doigts les différents personnages. Pour arriver à codifier les signes qui les représentent, les enfants ont beaucoup réfléchi, discuté, essayé et finalement voté. Tout cela apprend à vivre en société.

Brusquement, ils se sont rendus compte que les aveugles ne pouvaient pas la lire, cette histoire. Et ils ont trouvé qu'on pouvait l'enregistrer sur cassette et joindre la cassette au livre. Et ils ont invité les enfants non voyants à venir les voir, et ça a été un formidable moment d'échanges, d'apprentissage à la différence.

Pendant ce temps, les élèves du CE1 réalisaient pour la même exposition "L'histoire du géant de toutes les couleurs", puis ils l'ont fabriqué, ce géant et il était là, lui aussi, à l'exposition.

Inutile de dire qu'elle a eu un grand succès, que tous les enfants étaient là, qu'ils ont emmené leurs parents, leurs amis. Et pour ceux qui ne sont pas forts en lecture ou en calcul, peut-être l'occasion de se valoriser par rapport à leurs camarades, en quelque sorte, la revanche des artistes sur les forts en thème.

Rentrée 86. L'expérience de Ste-Madeleine va-t-elle se poursuivre?

enfin !

20, RUE DES BALAYEURS UNE RESTAURATION POUR LES HABITANTS

Depuis des années, les Premières Nouvelles de la Krutenau dénoncent les effets néfastes de la promotion immobilière dans le quartier. Les promoteurs rachètent les immeubles anciens et essaient d'expulser les locataires pour pouvoir transformer les grands appartements en studios, qu'ils pourront ensuite revendre au prix fort. Droit au logement, connais pas! Mais le temps de l'impuissance est révolu - au 20, rue des Balayeurs, ça ne se passera pas comme ça!

derniers reçoivent la visite d'un huissier qui les prie de partir.

ILS NE PARTENT PAS!

Les locataires ne cèdent pas. Ils n'ont pas l'intention de se soumettre à cette expulsion injuste. Ils savent qu'ils bénéficient du soutien du CARDEK et des autres comités de locataires du quartier. Jugement d'expulsion ou pas, ils ne partiront pas.

Le promoteur a compris. Le 4/07/86, Monsieur Alfred DECKERT, le "Patron" du groupe DECKERT a signé avec le CARDEK un protocole d'accord dans lequel il renonce à toute expulsion au 20, rue des Balayeurs et qui prévoit que les locataires pourront continuer à habiter l'immeuble après restauration.

Les négociations continuent, un accord définitif définissant tous les détails de la restauration devra être signé. Mais d'ores et déjà, ce sont les locataires qui décident de quelle surface et du nombre de pièces dont ils ont besoin après travaux, quel loyer maximum ils devront payer, etc...

Bravo!

Aucune solution aux graves problèmes posés par la restauration des quartiers anciens ne peut exister sans l'intervention accrue des habitants et le développement au niveau des immeubles d'un syndicalisme du logement efficace.

Jean-François SCHELCHER

Lorsque la société OPIC, qui venait de racheter l'immeuble leur a fait savoir en 1983 qu'ils devaient partir pour cause de travaux de restauration, les locataires du 20, rue des Balayeurs ne se sont pas laissés intimider. La restauration, ils étaient pour, mais pas dans n'importe quelles conditions...

Les dix familles qui habitaient l'immeuble se sont constituées en association de locataires pour défendre leurs intérêts. Elles ont élaboré un projet de restauration qui tient compte de leurs besoins et permet leur maintien dans les lieux pendant et après les travaux...

Le promoteur aura tout essayé contre les locataires: menaces d'expulsion, procès,... Rien n'y fait. Les locataires n'ont pas l'intention de quitter un immeuble et un quartier où ils vivent depuis des années. En désespoir de cause, la société OPIC revend l'immeuble en 1985 au groupe DECKERT Immobilier, qui lui aussi a pour projet de transformer les appartements en studios et deux pièces.

Le 2/06/86, contre toute logique et au mépris des droits protecteurs des locataires, DECKERT Immobilier obtient du Tribunal l'expulsion des locataires. Ces

Des logements privés place des Bateliers

Hélas, messieurs-dames, sachez-le bien, "nous n'avons rien à dire". La municipalité vient d'en faire la démonstration en décrétant la mise en place d'un chantier colossal en plein cœur de notre quartier. Avant d'aller plus loin, il convient de signaler que toutes les précautions ont été prises, c'est irrévocable, cette décision ne pourra souffrir aucune controverse puisque le permis de construire a déjà été délivré. Mais de quoi s'agit-il? Bientôt, sur la place des Bateliers s'élèvera un vaste ensemble immobilier comprenant 88 appartements et un parking souterrain construit sur trois étages avec à la surface un peu de verdure pour enjoliver.

Un projet contestable trouve donc ainsi une conclusion arbitraire, une fois encore la balance aura tangué à l'avantage de la "mauvaise finance". Depuis quelques années le grand standing se développe comme les champignons en automne, au dépend du logement social. Dès 1981 le CARDEK avait demandé pour la place des Bateliers la création d'H.L.M. et l'aménagement d'espaces verts. Mais visiblement, on n'a pas jugé cette proposition digne d'intérêt. La mairie, réfractaire au dialogue poursuit à la Krutenau une stratégie qui, quoi qu'elle en dise ne favorise pas l'habitat social.

Progressivement, le paysage se transforme comme une autre "Petite France" en zone résidentielle. Après la cour des Bœufs, l'implantation d'un deuxième "silo" de 300 places dans le quartier est significatif. En fait le futur parking de la place des Bateliers n'aura d'autre but que de permettre aux personnes se rendant dans le centre ville commercial d'y laisser leur voiture. Bien au contraire, il provoquera un "appel de voitures supplémentaires" et ne fera qu'aggraver la situation de la Krutenau.

M.C.

LA PERCEE DE L'HOPITAL ABANDONNEE?

"Le tracé du V.A.L. tel qu'il fut arrêté en Conseil de la Communauté Urbaine le 28 novembre 1985, nous permet de penser que l'immeuble en question n'est plus destiné à être démoli".

Non, il ne s'agit pas d'une déclaration d'un quelconque opposant à ce projet tant décrié mais l'extrait d'un courrier d'un vice-président de la Communauté Urbaine, Conseiller municipal de Strasbourg, Monsieur Alphonse Beck. Après plus de 4 ans d'anxiété et d'hésitations, les locataires du 9, place de l'Hôpital seraient-ils enfin au bout de leurs peines?

"OCCUPANTS SANS DROITS"

Avril 1982. Par lettre recommandée, les habitants deviennent "occupants sans droits", ils doivent quitter les lieux "dans les plus brefs délais".

Emoi, indignation, mobilisation, fête : les locataires mis devant le fait accompli, le quartier tout entier, soutenu par le CARDEK et plus d'une trentaine d'associations bloquent un projet qui aurait amené :

- la démolition de l'immeuble du 9, place de l'Hôpital,
- la coupure du quartier par une voie de circulation,
- une priorité de la voiture individuelle au détriment des transports collectifs,
- un surcroît de nuisances pour l'hôpital et la remise en cause du caractère historique de la place.

Octobre 1986 : l'immeuble est toujours là; les locataires tiennent bon.

D.U.P. ... V.A.L. ... NUL ...

En 1982, la base juridique du projet s'appuyait sur une Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.) de 1977 instituant le

fameux "contournement sud" reliant l'autoroute à la route du Rhin par la place de l'Etoile. Paradoxalement, aujourd'hui on ne fait plus référence à cette D.U.P. pour justifier la percée. Dès le 16 juillet 1984, le secrétaire général de la Préfecture écrivait "Je tiens à vous préciser que ce projet n'est pas concerné par la D.U.P. prononcée le 28 novembre 1977 pour le contournement sud."

Bizarre pour des organismes publics qui aujourd'hui mettent en avant le passage du tramway ou du V.A.L. pour justifier le projet. N'est-ce pas la preuve manifeste du peu fondé de cette percée?

LES LOCATAIRES DOIVENT SAVOIR.

Les contradictions juridiques mais surtout le courrier d'un responsable municipal relancent l'affaire. Après 4 ans d'attente, après une dégradation progressive mais réelle de l'immeuble, après de telles jongleries juridiques, il est indispensable de clore ce dossier dans les meilleurs délais.

Peut-on parler à Strasbourg d'information, de concertation, voire de démocratie locale en jouant avec l'avenir de tout un quartier et de ses habitants. Maintenant que l'abandon de la percée est officielle, il est indispensable de le rendre public.

Monsieur le Maire, les locataires du 9, place de l'Hôpital espèrent une confirmation rapide de votre part. L'attente est décidément trop longue...

Alain JUND

JOURNEES DE PRIERE

مجموعة من الاحاديث النبوية
في الحج



Sur le perron, des paires de chaussures attirent notre curiosité.



De l'extérieur, cette bâtisse ressemble à toutes les maisons préfabriquées. Vous savez, ces trucs que l'on assemble en hâte et dont on se dit que cela fera sûrement un bon entrepôt ou un atelier. Mais là, dehors, on a sorti une table et l'on discute devant un verre de thé.

Curieux, on aurait envie d'y entrer. Oh, juste pour voir... Sur le perron, des paires de chaussures disposées là attisent encore votre curiosité. Alors on les enjambe et on risque un coup d'oeil à l'intérieur. Mais déjà, les personnes buvant du thé vous remarquent et vous invitent à vous déchausser et à entrer.

Le sol et les murs sont ornés de tapis orientaux. On vous dit d'entrer dans le bureau de l'Imam; de l'autre côté se trouve la salle de prière. Nous sommes dans la mosquée située rue de la Tour des Pêcheurs.

Ce lieu de culte ouvert à tous les musulmans a été offert à la communauté turque par la Mairie de Strasbourg. De nos voyages ou de nos livres d'images, les mosquées nous apparaissent comme des lieux fabuleux où se dressent plusieurs minarets invitant les fidèles à la prière. Mais pour cette mosquée de la Krutenau, la mairie a imposé le site, a aussi imposé cette architecture sommaire, et toute extravagance, tel un minaret, est hors la loi. Mais même ainsi, cette mosquée est la bienvenue dans le quartier.

Pour faire face à l'influence de fidèles venus pour la prière obligatoire du vendredi, la Communauté, qui a fait l'acquisition d'une maison juxtant la mosquée, a l'intention de la restaurer afin d'y établir une salle de prière supplémentaire.

Outre la prière obligatoire, les musulmans peuvent en effectuer cinq dans la journée : *El Fadjr* à l'aube, *e' Dohr* entre midi et deux heures, *El Asr* vers 17 heures, *El Maghrib* au coucher et *El Icha* au crépuscule.

L'année est coupée par deux fêtes : l'*Aid el Fhitz* qui marque l'accomplissement du ramadan et l'*Aid el Adha* qui commémore le sacrifice d'Abraham. Les fêtes sont mobiles d'une année à l'autre, car les musulmans se réfèrent à un calendrier lunaire. Se souvient-on que les Arabes étaient de grands astronomes?

Afin de préserver le Coran de toute influence, il a été rédigé en arabe et toute traduction est bannie, ce qui oblige les musulmans non arabophones à étudier cette langue. Le samedi, l'Imam enseigne le Coran aux enfants, cours très apprécié paraît-il, car ils se font à l'aide de jeux, et souvent la gymnastique n'en est pas absente.

En fait, la mosquée est surtout un lieu de rencontre et d'échange pour les musulmans.

Mais pour l'heure, on attend avec impatience le retour de ceux qui ont la chance d'avoir fait le pèlerinage à La Mecque. Tout le monde pense à faire le sien; peut-être l'année prochaine... Inch Allah

Michel LOREK

SAINT GUILLAUME

Après l'église catholique du quartier Sainte-Madeleine, c'est la paroisse protestante - et son église Saint-Guillaume - qui est présentée aujourd'hui par un de ses fidèles paroissiens.

Sur les anciennes gravures de Strasbourg, se dessinent quantité de clochers et de tourelles: il n'y avait au Moyen Age pas moins de 9 églises, 20 couvents et 180 chapelles. Tous ces édifices étaient des donations; les gens riches les avaient fait construire parce qu'ils croyaient qu'ils pouvaient racheter ainsi le salut de leur âme et éviter un séjour prolongé au purgatoire! C'est ainsi que l'on commença en l'an 1300 la construction de l'église que l'on appellera plus tard St Guillaume. Son donateur s'appelait Heinrich von Müllenheim. Il habitait dans la rue Ste-Madeleine; il était chargé de faire payer aux bateaux qui entraient en ville l'octroi pour le compte de l'évêque et d'entretenir les ponts.

St-Guillaume se trouvait alors à l'extérieur des murs de la ville; ce n'est qu'en 1441 qu'on construisit aussi des remparts autour de la Krutenau. Le couvent était en bois, l'église en briques; elle n'avait pas encore de clocher, mais trois petits pignons que que rappellent aujourd'hui encore trois petites lucarnes triangulaires sur la façade. Et sur le clocheton à cheval sur le toit, un noisson, symbole des

pêcheurs et des bateliers qui habitaient le quartier.

Le couvent de St-Guillaume

Ce n'est que 38 ans après sa fondation que notre église fut consacrée à Saint-Guillaume. En effet, pendant qu'on la construisait, des moines de l'ordre des Guilhelmites arrivèrent à Strasbourg. Cet ordre avait été fondé 150 ans auparavant par un seigneur français, Guillaume de Malevalle.

Mais il y a plusieurs saints Guillaume; le plus célèbre fut saint Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine, qui vécut au temps de Charlemagne, et au sujet duquel on racontait quantité de légendes épiques. Les Guilhelmites eux-mêmes considérèrent plus tard saint Guillaume d'Aquitaine comme le fondateur de leur ordre. Il existe dans notre église des vitraux qui racontent son histoire. Comme tous les moines les Guilhelmites faisaient les 3 vœux habituels de pauvreté, obéissance et chasteté. Une règle particulière aux Guilhelmites était celle du silence: il leur était interdit de parler entre eux; mais on dit qu'ils conversaient à l'aide de signes faits avec les doigts, comme les sourds-muets!

D'une façon générale, leur règle de vie était: "prie et travaille!" Les Guilhelmites, dont le travail consistait à faire l'école aux enfants de familles riches, ne devaient pas être des paresseux, puisque des vauriens de Strasbourg avaient coutume de dire: "si j'avais voulu travailler, je serais devenu Guilhelmites". Ce proverbe est taillé dans la pierre, dans la sacristie de St-Guillaume.

L'école St-Guillaume

A l'école de Saint-Guillaume, les enfants apprenaient à lire, à écrire, à calculer, à parler le latin et à chanter des cantiques. Comme l'imprimerie n'existait pas encore, il fallait tout apprendre par coeur (la bibliothèque du couvent comportait en tout 50 livres - écrits à la main). Dans ces conditions, il fallait utiliser fréquemment le martinet. Les moines faisaient la somme des coups dûs et réglait le compte des élèves récalcitrants en une fois à la fin de la semaine!

Après l'introduction de la Réforme, le couvent fut progressivement délaissé!

Fritz Bresch



La façade du couvent de St Guillaume en 1529

LES JEUNES A LA KRUT:

ça baigne

Le caveau, maintenant bien connu des jeunes du quartier ouvre ses portes le 1^{er} octobre. C'est peut-être le moment de vous parler de cet endroit où se retrouvent les mercredis et vendredis entre 18h et 20h les jeunes de 12 à 16 ans. Entre les parties de baby-foot, des discussions animées sont lancées sur les projets à venir.

Chaque mois sont organisés avec l'étroite collaboration des jeunes une projection vidéo et un repas. Des moments attendus où les jeunes font les achats et préparent les repas. A défaut de réussite culinaire, l'ambiance est là, et il est bien connu que l'on est plus indulgent pour ce que l'on fait soi-même... Toujours est-il que les pizzas de Jawad valent le détour; à en voir le succès, je n'étais pas le seul de cet avis.

Enfin, le caveau bouge même s'il nous est toujours difficile de trouver une télé et un magnétoscope pour les soirées vidéo.

CLUB INTERCULTUREL ET THEATRE

Mais les activités jeunes au CARDEK c'est aussi la création d'un club interculturel ayant pour but de développer les liens entre les jeunes de cultures différentes au sein du collège Fustel. Un club que nous sommes bien décidés à reconduire cette année.

Il ne faudrait pas oublier la troupe de théâtre "Makaïch Danger", si chère à Omar, une troupe qui poursuit sa progression et qui reste ouverte à tous les intéressés. Malheureusement, dans le cadre des réductions budgétaires gouvernementales, les subventions qui permettaient de mener ces activités seront probablement supprimées en 1987.

Nous donnons rendez-vous à tous les ados, le 1^{er} octobre à 18 heures au 13, rue du Gal Zimmer, pour une soirée d'ouverture où autour d'un pot on discutera ensemble des projets pour cette année.

Patrick FARES

BICROSS:
LE VELO DU
3^e TYPE.

Véritable phénomène de société, l'émergence de ce nouvel engin fait bondir des centaines de milliers d'enfants en France. Et du côté de la Krutenau, ça swingue chez les bicrossesurs qui, avec une agilité déconcertante dévalent les rues du quartier.

Dangereux le bicross? Non, c'est un vélo super léger et hyper performant qui permet aux Kids de prendre tous les risques; grâce à sa structure et sa maniabilité, les accidents sont rares.

En effet, son cadre et son système de freins diminuent les risques de chutes et sa petite taille permet à l'enfant de coller à son vélo.

Le titre de champion d'Europe de Yoyo, un petit garçon de quatre ans, est là pour nous confirmer sa facilité de maniement et sa sécurité.

De plus, le bicross a un autre avantage non négligeable pour les parents: c'est son prix, on en trouve dès 500 Frs. Les enfants ne rêvent que de dévaler les pistes de l'aventure sur cette bicyclette du 3^e type, et pour ceux qui ne sont pas convaincus, demandez à vos enfants ce qu'ils en pensent.

Patrick FARES

Crédit Mutuel

Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts

Strasbourg-Krutenau

UNE BANQUE TONIQUE OUVERTE
AUX JEUNES

- Dès 5 ans, le Club Supermut et le Livret Bleu.
- Dès 13 ans, la Carte Minibanque Junior et la Carte Jeunes.
- Et pour simplicité, le Passeport Crédit Mutuel.

- Et pour les aînés
 - le compte chèques et la carte CB
 - le crédit étudiant
 - le crédit Jeunes Mariés - Jeunes Ménages.

Crédit Mutuel

2, Place de Zurich - Tél. 88 37 35 53



KRUTENAU INFOS

JOUTES NAUTIQUES

La France, l'Allemagne et l'Autriche furent les seuls en compétition cet été, lors des championnats européens, de joutes nautiques. L'équipe sénior de la société nautique 1887 remporta le challenge pour la seconde fois. De nombreux Krutenauer ont joué dans cette équipe, à savoir Mouchi et Charles Neumüller, Jean-Louis Rehm, Alain Heiwang et Jean-Marie Jopp.

Félicitations à ces sportifs qui perpétuent une discipline, qui a tendance à disparaître.

R.T.

DU COTE DE L'ABREUVOIR..

Le ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur projette d'ériger une "MAISON DE CHERCHEURS" sur le terrain situé entre l'îlot de l'Abreuvoir et le Centre Régional de Documentation Pédagogique. Depuis 1981, le CARDEK demande la fermeture de cet îlot par 70 logements sociaux. L'Office Public H.L.M. soutient cette demande.

Aujourd'hui, cette proposition est remise en cause; elle répond pourtant à un besoin

PAS D'EXPULSION AU 2, RUE DES BATELIERS

En mars 1986, Michael MAG GEE, Président de l'Association des habitants de l'immeuble 2, rue des Bateliers, est condamné à l'expulsion par le tribunal de Strasbourg, contre toute logique. Pourquoi?

Le propriétaire veut reprendre son appartement pour louer un parent. En fait, le propriétaire veut simplement se débarrasser d'un locataire gênant parce qu'il défend activement le droit au logement.

important pour le quartier de la Krutenau: des logements familiaux particulièrement pour la population modeste.

Des démarches ont d'ores et déjà été entreprises pour obtenir de plus amples renseignements mais surtout pour réaffirmer la nécessaire réalisation de l'ensemble H.L.M. parallèlement à l'édification de la Maison de la Recherche.

Vous en saurez plus dans le prochain numéro des Premières Nouvelles.

A.J.

DISTRACTIONS ESTIVALES

Pour tous ceux qui sont restés à la Krutenau cet été, le CARDEK a pris l'initiative d'organiser des distractions. Le vélo-cross pour les 10 - 13 ans, un tournoi de tennis de table ouvert à tous. Les meilleurs joueurs furent récompensés d'une coupe.

Sur la place du Foin, à la tombée de la nuit, 4 films furent proposés aux amateurs de cinéma; de la science fiction et du western avec le fameux "Butch Cassidy and the Kid". Quant au concours de pétanque, il est tombé dans "le pastis".

P.J.

Suite à la décision d'expulsion, Michael fait appel à la Cour de Colmar pour faire respecter ses droits. Avant même que celle-ci ne rende son jugement, le Préfet donne ordre à la police d'intervenir à partir du 1^{er} août pour l'expulser. Le blocage de l'expulsion s'impose!

Comment? Grâce à un soutien très actif des associations et comités de locataires, grâce à l'intervention de députés interpellés par le CARDEK, le Préfet a révisé sa décision. L'expulsion est repoussée au 1^{er} octobre. A ce jour, Michael est toujours condamné abusivement à l'expulsion mais ce sursis n'en constitue pas moins une première victoire... en attendant le 1^{er} octobre! Michael est décidé à ne pas se laisser faire.

Isabelle ROUTHIER

Vitesse de croisière au CARDEK

Les activités organisées au sein du CARDEK ont redémarré. Aujourd'hui, nous vous présentons plus particulièrement celles destinées aux femmes.

COURS DE GYMNASTIQUE

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux femmes qui n'ont pas ou plus d'activité sportive depuis longtemps.

Tarif : 40 Frs par mois ou 100 Frs par trimestre

Horaires : tous les mardis de 8h30 à 9h30
au cercle St Joseph, rue des Couples

Inscription : au bureau du CARDEK.

COURS DE COUTURE

Une couturière professionnelle vous aidera à réaliser vos projets : coupe et couture, habits d'enfants, retouche de vêtements démodés...

Tarif : 100 Frs pour 10 séances de 3 heures

Horaires : les mardis ou jeudis de 14h à 17h
13, rue du Gal Zimmer

Inscription : au bureau du CARDEK, dans la limite des places disponibles.

PÉRMANENCE COUTURE

RETOUCHE / TRANSFORMATION
RÉPARATION DES VÊTEMENTS
TRICOT/CROCHET
DENTELLE/BRODERIE

Tarif : 10 Frs par séance

Horaires : tous les jeudis entre 14h et 17h
Pas d'inscription préalable.

Garderie gratuite.

CARDEK

Tél. 88 37 30 73 (entre 11h et 12h)

Bureau:

16, rue de l'Abreuvoir

Permanence:

de 18h à 20h 16, rue de l'Abreuvoir

Activités : 13, rue du Gal Zimmer

Ce journal a été tiré à 4.000 exemplaires et distribué dans tous les foyers du quartier.

Conception et réalisation :

Michel CAMPANINI, rue de la Krutenau

Patrick FARES, Strasbourg

Marie-Paul IMBACH, rue des Orphelins

Alain JUND, place d'Austerlitz

Gérard LACOUMETTE, rue Wurtz

Astride LIAU, rue Fritz

Michel LOREK, Strasbourg

Claire SERVAJEAN, rue des Bateliers

Photos : Gérard LACOUMETTE

Photocomposition : Doris LEYRE,

Strasbourg

Photogravure : ECLAIR REPRODUCTION, rue du Saint Gothard

Impression : F.D.A.P.F.S., Strasbourg